

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
63) Motocycle (véhicule spécial)	FANTIC - ALPIN	Alpenscooter 450 (40 km/h)	CH 6253 01

Constructeur	FANTIC MOTOR S.p.A., Sede v. Parini 3, Bazzago (CO) Italia / Montage accessoires: Atelier JAKOB, 3007 Berne
Identification	sur la plaquette du constructeur "FANTIC 450"
	numero du cadre -
Plaquette du constructeur	à gauche, sur tête de direction
Numero du cadre	à l'avant sur le cadre, au-dessous de la tête de direction
Numero-ATGE	-
Identification du moteur	"FANTIC 450" et "212 cc" à droite, en haut sur le moteur
Importateur	Montage accessoires: Atelier JAKOB, ANB-Motocroikes, 3007 Berne

Construction du véhicule		Moteur		
Nombre d'essieux/pneus	AV= ski / AR= chenille	Marque	FANTIC	Type
Frein roue avant	- (roues d'entraînement, porteuse + tendeuse)	Construction	monobloc	Temps
Frein roue arrière *)	-	Carburant	mélange	Position
Siège longueur/genre	380 mm	Refroidissement	air	Cylindres
Support	-	Alésage/Course	69 / 56,5	Cylindree
Utilisation avec side-car	-	CV-impôt	1,07	Déparasitage
Indicateur de vitesse	-	Puissance en kW	8,7 DIN	à min-1
Rétroviseur	1/ à gauche	Couple max Nm	18,7	à min-1
Antivol	verrouillage de la direction	Silencieux	2	x)
Réservoir carburant	1/ 4,7 litres, en plastique			
Equipement spécial	-	Vmax	40,0 km/h	Vmax mesurée
				40,0 km/h

Dimensions				Poids			
Longueur	2950	Hauteur	1000	avant	arrière	total	
Largeur	840	Empattement	1370	Poids à vide	65	75	140
Nombre de places	1	Voie		Répartition charge	40	30	70
Equipement					105	105	210
Clignoteurs AV	-			Poids garantis			250
Clignoteurs AR	-			Dimens. des pneus	3.00-10 / 3.00-4 / 4.00-4		largeur chenille
Catadioptre	I (S) séparé			Ply/bars	- / 2,5	4 / 2,0	6 / 2,5
Puissance génératrice	-			Charge	150	98	128
Avertisseur	BOSCH 032 040 001 ou d'autres modèles homologués			pour Vmax	100	35	35
				Jantes	-	-	-

Emissions du bruit				Emissions des gaz d'échappement							
Bt. de vitesses i-e		Au passage	Mesure à l'arrêt	Emissions en g/km			Ralenti		Numero-ATGE		
≅6	-	dB/A	dB/A min-1	CO	HC	NO _x	CO	min-1	CH		
			80,0 5250	-	-	-	1,2	1300	-		
F	G	H	J	K	L	M	N		R		

Indications pour le permis de circulation		(Code)		
Genre du véhicule	<u>Motocycle (véhicule spécial)</u>		Poids à vide	<u>140</u>
Marque de fabrication	<u>FANTIC - ALPIN</u>		Charge utile	<u>"</u>
Type	<u>Alpenscooter 450</u>		Poids total	<u>250</u>
Homologation No	CH	<u>6253 01</u>	Carburant	<u>mélange</u>
Carrosserie	<u>luce à moteur</u>		Cylindrée	<u>211</u>
Nombre de places	<u>1</u>		CV-impôt	<u>1,07</u>

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- x) Insonorisation : 1 silencieux "DGM 38 234 S" longueur allongée = 1025 mm
 1 "DGM 38 234 S" 275 x Ø 80 mm.
 Dispositif d'échappement d'origine avec tuyau résistant à la chaleur, prolongé jusqu'à l'extrémité de la chenille;
 éléments de caoutchouc entre les ailettes de refroidissement:
 au cylindre = 4 pièces 80 x 15 x 15 mm
 à la culasse = 4 pièces 30 x 15 x 15 mm.
- *) Freins : frein de service : mécanique, à expansion interne, sur la roue d'entraînement resp. sur la chenille;
 frein auxiliaire : mécanique, à expansion interne, sur la roue d'entraînement resp. sur la chenille;
 et d'arrêt levier avec secteur

Inscription dans le permis de circulation:

125 - Autorisation spéciale obligatoire;

118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation
 Sta/PR

Frutigen 03.01.84
 Trubschachen, 25.01.84

Remplace la fiche d'homologation du

Service fédéral d'homologation